



Mycologie

Aide à la publication

USSM - CS / WK 2014

Avant-propos

Le bulletin publié par l'Union Suisse des Sociétés de Mycologie (USSM), sous le sigle SZP/BSM, a comme objectif la communication, l'information et l'enrichissement des connaissances mycologiques. Il s'adresse essentiellement à ses membres affiliés, qui forment une communauté dont l'intérêt et les connaissances mycologiques sont variés. De ce fait, le contenu du bulletin doit être le reflet de cette variété et contenir des articles mycologiques dits populaires et des articles d'un niveau plus élevé, ces derniers ayant non seulement pour vocation de satisfaire les plus érudits, mais également d'enrichir les connaissances de tous.

La publication dans le SZP/BSM est ouverte à tous et chaque contribution est la bienvenue. Les indications, les instructions et les exemples qui composent cette « Aide à la publication » s'adressent en particulier aux membres de la Commission scientifique suisse de mycologie dont on peut attendre ou solliciter des articles plus spécialisés et écrits dans une bonne mise en forme. Cependant, chaque auteur pourra s'en inspirer.

René Dougoud *

** René Dougoud est membre de la commission scientifique depuis 1984, Vice-Président depuis 2012 et un excellent connaisseur des Ascomycètes.*

Introduction

Si la publication d'articles mycologiques doit être encouragée, elle doit également être facilitée par une aide pratique. C'est ce que proposent toutes les revues en proposant des « règles aux auteurs ». Conscients que tous les auteurs ne sont pas aguerris à l'écriture d'article mycologique, nous avons non seulement souhaité énoncer les règles, mais aussi et surtout apporter des compléments explicatifs, des conseils et des exemples. Cette aide à la publication n'a bien sûr pas la prétention d'être exhaustive, mais doit être considérée comme un simple et toujours perfectible soutien à un mode de publication adaptée à la mycologie contemporaine.

Avec ce que nous ignorons encore des champignons, la mycologie offre à chaque mycologue de nombreuses possibilités d'apporter sa contribution à l'édifice des connaissances. Il n'est en effet pas exceptionnel de découvrir des espèces ou des caractères macroscopiques, microscopiques, écologiques ou autres, n'ayant pas ou seulement rarement été décrits. S'en abstenir, c'est causer un préjudice aux connaissances mycologiques et à la science en général.

Une publication scientifique est une communication écrite d'un travail proposé par un ou des auteurs à un public, le plus souvent composé de spécialistes. Elle est appelée à apporter de nouvelles connaissances, des compléments, des corrections ou d'autres éléments sur un sujet donné. Elle permet également de se faire connaître en suscitant des échanges avec sa communauté de recherche. Une publication subit une forme d'examen par un comité de lecture, indépendant ou non, ou par un ou des rédacteurs. Comme nul n'est parfait et ne possède la science infuse, des demandes d'éclaircissements, des compléments et des propositions de corrections peuvent être demandées. Rien d'anormal à cela ! La structure et la présentation du texte peuvent quelque peu varier selon les revues, bien qu'elles répondent à des principes généraux et structuraux établis. Au-delà de la qualité de son écriture, un article doit également être précis et bien structuré. Sa valeur est gage de crédit pour son auteur, il en est de même pour les rédacteurs et les éditeurs de la revue. Meilleur sera l'article et plus grande sera l'occasion de susciter de l'intérêt auprès des lecteurs et une revue proposant de bons articles augmente sa diffusion.

Bien préparer son manuscrit n'est pas faire le travail du rédacteur ou de l'imprimeur. Cependant la préparation du texte à composer a une grande importance. Il facilite le travail à l'impression, évite l'introduction de coquilles et facilite les corrections et les traductions. On notera que pour la publication, la mise en page du texte, le choix de la police d'écriture et des corps de caractères, leur couleur, répondent à un mode de publication établi ou choisi par les rédacteurs, l'éditeur et l'imprimeur.

Structure et présentation du manuscrit

Les recommandations qui suivent partent du principe que les publications soumises aux rédacteurs sont sous un format numérique.

Le texte est proposé avec une police d'écriture usuelle, type Arial, ou proche, avec des caractères de corps 11 ou 12. Les titres sont écrits en caractères gras, un caractère de corps supérieur peut être utilisé pour le titre principal. Les noms latins et leurs abréviations sont écrits en caractères italiques.

Une publication faisant presque obligatoirement référence à d'autres mycologues ou scientifiques, l'emploi de la première personne du singulier et l'utilisation de ses substituts (je, me, moi) n'est pas recommandé.

Sont désignées illustrations, des photographies, des graphiques, des planches, des tableaux, une figure ou un ensemble de figures dessinées. Leur format d'impression étant très souvent plus petit que l'original, on veillera, à leur conception, de leur donner un certain

format. La réduction du format d'impression peut en effet faire disparaître des traits exécutés trop finement, rendre difficile la lecture des lettres ou de chiffres, etc. Pour éviter ces inconvénients, et bien qu'il n'y ait pas de règle, il est conseillé que le document corresponde à une fois et demie la dimension finale désirée (+ 50 %). Il est possible d'indiquer à l'imprimeur, au moyen d'une double flèche, la largeur souhaitées, par exemple, ←----- 10 cm ----->. Il est nécessaire d'accompagner une planche de dessins ou une simple figure, d'une barre d'échelle. La planche et les figures étant placées à un endroit défini par l'imprimeur, il est nécessaire, dans le texte, à la suite de l'élément décrit ou nommé, de renvoyer le lecteur à la planche et à la figure, exemple : cheilocystides clavées, ... (tab. 1, fig. 4). Les figures peuvent être désignées par des chiffres ou par des lettres. Les photographies d'éléments de la microscopie étant également reproduites à un format réduit, et souvent très nettement plus que celui qui apparaît à l'écran de l'ordinateur, il est important, afin qu'ils demeurent nettement visibles, qu'ils soient photographiés à un grossissement approprié. Comme précédemment indiqué, le lecteur sera également renvoyé à la photographie, exemple : (ph. 1) et si nécessaire (ph.1, fig.3). Dans la mesure du possible, la photographie sera accompagnée d'une barre d'échelle. S'agissant des macrophotographies de champignons, outre le choix d'exemplaire(s) parfaitement représentatif(s) – état des spécimens, qualité des couleurs, etc. –, la ¹ résolution photographique sera suffisamment grande, de manière à assurer une bonne qualité à l'impression, pour un assez grand format. Les indications se rapportant aux illustrations, avec y compris le nom de l'auteur, seront également indiquées en toute fin d'article, après la liste bibliographique (voir après Bibliographie, ci-dessous).

L'indication des dimensions des éléments macroscopiques s'expriment en millimètres par le symbole « mm », celle des éléments de la microscopie en millièmes de millimètre par le symbole « µm ». On prêtera attention à la manière d'orthographier les abréviations des noms d'auteurs de champignons. Vous trouverez, à l'adresse ci-dessous, la liste des auteurs et en regard les abréviations standards recommandées.

<http://www.indexfungorum.org/authorsoffungalnames.htm>

Composition de la publication

Le plan d'écriture d'une description d'espèce est le suivant : Titre ; Auteur(s) ; Résumé ; Mots clés (ils peuvent aussi être placés avant le résumé) ; Introduction ; Matériel et méthode ; Description - Habitat - Substrat - Matériel examiné ; Discussion ; Remerciements ; Bibliographie.

L'ordre d'écriture d'un article scientifique, que l'on qualifiera d'usuel, par opposition à une description, se compose : d'un résumé, du texte, d'une éventuelle conclusion et liste bibliographique.

Le titre

Il doit être en adéquation avec le sujet traité, refléter rigoureusement le contenu du texte et être aussi clair et bref que possible, sans dissimuler des indications essentielles. Lorsque que le nom d'une espèce est cité, il est nécessaire d'ajouter son appartenance systématique, classe ou ordre. A un à un nom de lieu, on ajoute la région ou le pays.

Exemples (ils sont fictifs et servent de base pour les exemples suivants) :

¹ La résolution est ce qui lie la taille à la dimension. Cela correspond à la quantité de pixels qu'il y a sur une surface donnée. Cette valeur s'exprime en ppp (point ou pixel par pouce) traduit en Anglais par dpi (dot per inch). Plus cette valeur est élevée, plus la densité de pixels est importante et meilleure sera la qualité.

- *Marcellina rickii* et *M. personii* (*Pezizales*), deux espèces morphologiquement proches, récoltées dans la réserve naturelle du Vanil-Noir (Fribourg, CH).
- Notes sur quelques espèces rares ou intéressantes de *Basidiomycetes* (*Agaricales*) et de *Pezizomycetes* (*Pezizales*).
- Conditions et facteurs favorisant la croissance de la mэрule des maisons, *Serpula lacrymans* (*Boletales*), et mesures préventives.

Le ou les auteur(s)

Le ou les auteurs déclinent chacun leur prénom, leur nom, leur adresse postale complète et, le cas échéant, l'Institution qu'ils représentent, ainsi que leur adresse e-mail.

Le résumé

Il est vivement recommandé d'accompagner le texte, même s'il n'est pas très long, d'un résumé. En effet, le titre, même bien choisi, est insuffisant pour traduire l'intérêt du texte. Un résumé a plusieurs buts :

- Permettre au lecteur intéressé par le sujet de décider entre une lecture partielle ou une lecture complète du texte ;
- Accorder au lecteur, dont le sujet ne présente pas un intérêt majeur, le plus de renseignements possibles, sans devoir lire l'ensemble du texte ;
- Faciliter la recension par des revues d'analyses en reproduisant le résumé d'auteur.

On évitera de débiter par des formules telles que : l'auteur décrit, ou les auteurs décrivent, proposent ou présentent, etc., qui sont des pléonasmes !

Exemples :

- Descriptions et illustrations de *Marcellina rickii* (Rehm) Graddon et de *M. personii* (P. Crouan & H. Crouan) Brumm. Ces espèces, aux caractères morphologiques proches, se distinguent grâce à leurs ornements sporales.
- La description des principaux caractères spécifiques et des illustrations de *Russula parahelios* D. Antonini & M. Antonini, *Lactarius cyanopus* Basso (*Russulaceae*), *Peziza alascana* E.C. Cash (*Pezizaceae*) et de *Tricharina striispora* Rifai, Chin S. Yang & Korf (*Pyronemataceae*) sont proposées.
- *Serpula lacrymans* (Wulfen) P. Karst., est susceptible de trouver des conditions de croissance particulièrement favorables à son développement au sein de l'habitat et de causer de coûteux dégâts. Les conditions favorables à sa croissance sont indiquées et les mesures préventives, souvent faciles à prendre, proposées.

Les mots clés

Les mots clés complètent à la fois le titre et le résumé. Ce sont des mots choisis parmi les plus significatifs permettant de décrire l'entier du texte. Leur nombre n'est pas limité, mais ils ne seront cependant pas trop nombreux. Les mots clés sont surtout utilisés par les documentalistes et par les revues d'analyses, en complément ou en remplacement du résumé qu'ils ne peuvent reproduire.

Exemples :

- Mots clés : *Ascomycota*, *Pezizales*, *Pyronemataceae*, *Marcelleina rickii* et de *M. personii*, morphologie, ornements sporales, réserve naturelle du Vanil-Noir, Fribourg.
- Mots clés : *Basidiomycota*, *Russulales*, *Russulaceae*, *Russula parahelios*, *Lactarius cyanopus*. *Ascomycota*, *Pezizales*, *Peziza alascana*, *Tricharina striispora*, caractères spécifiques, illustrations.
- Mots clés : *Serpula lacrymans* (Wulfen) P. Karst., facteurs de croissance, prévention.

L'introduction

L'introduction, généralement assez brève, sert à amener graduellement le sujet dont il est question dans le contenu du texte. On évitera bien sûr de traiter ici, ce que le texte apportera de concret. On ne parlera des circonstances qui ont conduit à la récolte, que de manière brève et seulement s'il y a un intérêt particulier, par exemple lors d'une rencontre mycologique d'importance ou si la récolte a été faite dans un milieu particulier, comme une réserve naturelle, etc. L'introduction peut notamment apporter des informations historiques, taxinomiques ou caractéristiques du genre ou de l'espèce, etc., conduisant au contenu du texte. Il ne s'agit là que de quelques indications, d'ailleurs pas forcément en adéquation avec le texte qui pourrait être proposé. Il est important de garder à l'esprit l'intérêt que peut apporter l'introduction au lecteur, par rapport au sujet du texte.

Dans une publication, notamment dans l'introduction ou dans la discussion, il y a souvent nécessité de pouvoir faire appel à des références bibliographiques. Il arrive même de faire appel plusieurs fois aux mêmes références. De manière à faire ressortir du texte l'appel de référence, le nom de l'auteur est alors écrit en petites majuscules ou en majuscules, suivi de la date de la publication, placée entre parenthèses. En cas de renvois multiples vers un même auteur et vers une même publication, il est d'usage de remplacer la date de la publication placée entre parenthèses, par les abréviations (*Op. cit.*) indiquant que la référence a déjà été citée (voir exemples). S'il y a nécessité de faire référence à des publications d'articles proposés durant la même année par l'auteur, on fait suivre la date de la première publication d'un A, la deuxième d'un B, etc, lettres qui seront reportées dans la bibliographie (voir exemple sous Bibliographie, ci-dessous).

Exemples :

- Le genre *Marcelleina* Brummelen, Korf et Rifai, in Brummelen (1967) avait été créé pour ..., plus tard, MORAVEC (1987) a proposé une révision du genre ... [ici, l'appel figure à la seconde référence, la première est une référence d'usage donnée après l'indication d'un nom de genre ou d'espèce].
- Dans sa révision du genre *Marcelleina*, Moravec (*Op. cit.*) ... [ici, l'appel fait à nouveau référence à la publication de Moravec, parue en 1987. Les abréviations de *Opus citatus*, placées en parenthèses indiquent que l'ouvrage est déjà cité. S'agissant d'une locution latine, elle est écrite en caractère italique].
- Nous considérons nos récoltes de cette espèce quasi identiques aux descriptions de : BOUDIER (1905-1910 : pl. 319), BREINTENBACH & KRANZLIN (1981 : 108), DENNIS (1969 : 479, 1981 : 50), ... [ici, l'ajout de la page et indiqué pour faciliter la recherche au sein de chaque article].
- Depuis la publication de LORTON (1914), ce champignon a le plus souvent été nommé sous le nom générique de *Belonidium*, publié par MONTAGNE & DURIEU (*in*

BORY DE ST-VINCENT & DURIEU, 1848) ... [il arrive parfois que la référence se trouve au sein d'une publication commune à plusieurs auteurs. Dans ce cas il est nécessaire de faire précéder la date, par le ou les noms des auteurs concernés]. Voir aussi sous Bibliographie, ci-dessous.

Matériel et méthode

Ce chapitre est destiné aux futurs déterminateurs, afin qu'ils puissent reproduire les conditions de travail identiques à celles utilisées pour la description. Les résultats des observations étant différents selon que l'on observe les caractères d'une espèce à partir de matériel frais ou réhydraté, que l'on observe ou mesure des éléments de la microscopie dans l'eau, dans un colorant ou en présence d'un réactif histologique, qu'il est nécessaire de l'énoncer. A cette fin, toutes les informations utiles doivent être précisées, l'éventuel milieu de réhydratation, ainsi que les milieux d'observations, en adéquation avec les éléments observés et mesurés. Il est aussi important d'indiquer le nombre de spores mesurées – 25 spores suffisent généralement au calcul statistique –, ainsi que le milieu dans lequel les mesures ont été effectuées. Il peut arriver que des éléments de la microscopie aient été mesurés à la fois sur matériel frais et sur matériel réhydraté, dans ce cas on le précisera pour le matériel réhydraté, par le signe † (la croix indiquant que les cellules mesurées étaient mortes) ou par un autre signe qui sera reporté dans la description, avant l'indication des mesures. On ne précisera pas les grossissements utilisés au cours de l'étude des éléments de la microscopie et on évitera de donner les noms de marques d'appareils optiques ou photographiques utilisés, ces indications n'apportant rien au mode d'étude.

Description

La description est précédée des indications du nom de genre et d'espèce, du nom de ou des noms d'auteurs, ainsi que de la référence bibliographique correspondant à la publication originale ou du dernier ²accommodement. Le cas échéant, les espèces synonymes, accompagnées de leurs références, sont placées en-dessous.

Exemples :

- *Marcellina rickii* (Rehm) Graddon, Transactions of the British Mycological Society 66 (1): 170, 1976.
= *Detonia rickii* Rehm, Hedwigia Beibl.: 243, 1899.
= *Barlaeina rickii* (Rehm) Sacc. & Syd., Sylloge Fungorum 16: 710, 1902.
- *Russula parahelios* D. Antonini & M. Antonini, *Fungi non Delineati* 22: 55, 2002.

Il arrive que la liste des synonymes soit longue. Dans ce cas il est possible, sauf si la publication est rédigée dans le but d'accommoder une espèce, de renvoyer le lecteur vers un autre auteur, en indiquant, en lieu et place des synonymes, par exemple (pour la synonymie voir MORAVEC (1987)).

Si tous les auteurs s'accordent à décrire d'abord les caractères macroscopiques, puis les caractères microscopiques, l'ordre dans lequel les divers éléments qui les composent sont décrits peut varier. Il est possible que certains rédacteurs de revues imposent un ordonnancement des descriptions, de manière à donner une unité aux articles composant la revue. Il est souhaité que l'auteur adopte un ordre établi, un plan, pour ses descriptions. Cela est d'ailleurs nécessaire, faute de paraître désordonné, lorsque plusieurs descriptions se

² Il correspond à un transfert du champignon, notamment pour des motifs de systématique, vers un autre genre.

succèdent dans une même publication.

Pour plus de clarté dans la description, il est conseillé de séparer la description des caractères macroscopiques et microscopiques en paragraphes distincts et, pour en faciliter le repérage, d'écrire en caractères gras les noms des éléments décrits.

Exemples :

- **Macroscopie** ou **Caractères macroscopiques**

Chapeau 5-15 mm de diamètre, convexe, mamelonné, **Lames** blanches, minces, légèrement ventrues, adnées **Stipe** 4-7 x 2-4 mm, filiforme, ..., **Chair** ..., **Anneaux** ..., etc.

- **Microscopie** ou **Caractères microscopiques**

Spores 4-6 (-7) x 3-3,5 (-4) μm , amygdaliformes, mais aussi ³ellipsoïdales ou citriformes, hyalines, ...

Habitat et substrat - Matériel examiné

Dans ces sous-titres, sont indiquées les informations relatives à la récolte de chaque espèce décrite. Pour cela, il n'y a pas de règle vraiment établie, mais des préférences qui ont l'avantage d'une plus grande clarté. Toutefois, l'essentiel réside dans le fait que toutes les informations soient rapportées, y compris les références relatives à la conservation, en herbar, des espèces étudiées. Il est également possible, si jugé suffisant, de n'indiquer que le substrat.

Exemples :

- Sur terre argileuse nue, parmi des plantes herbacées, en forêt, sous couvert de *Fagus sylvatica* et de *Picea abies*.
- Sur bois pourrissant d'une souche et sur de grosses branches d'*Alnus glutinosa*.

Sous « Matériel examiné » sont rapportées les informations concernant la localisation de la récolte, la date de la récolte, le nom du récolteur et le matériel conservé.

Exemple :

- Suisse, canton de Neuchâtel, commune de Les Ponts de Martel, dans le Marais Rouge. Coordonnées ⁴ 546.730 / 205.140, alt. 1000 m [ou coordonnées WGS84]. *Leg.*

³ Cet adjectif se réfère aux mathématiques. Il accorde à la surface les trois dimensions qui, de ce fait, donne une vision plus réelle des spores, alors que l'adjectif elliptique fait référence à une surface plane.

⁴ Les coordonnées indiquées ici correspondent à la référence nationale (MN03) : **y** = 600'000 m (Est); **x** = 200'000 m (Nord). Les nouvelles cartes nationales proposeront d'ici 2016, la référence nationale (MN95) à sept chiffres : **E** = 2'600'000 m (Est); **N** = 1'200'000 m (Nord) (sans compter la partie décimale, inutile pour ce qui nous occupe). Les coordonnées peuvent également être proposées selon le système WGS84, système de référence associé au GPS, considéré comme identique à ETRS89 (système européen) pour la plupart des applications en Suisse. Un moyen de conversion des coordonnées nationales suisses en coordonnées globales WGS84 (GPS) est proposé par Swisstopo à l'adresse ci-dessous.

<http://www.swisstopo.admin.ch/internet/swisstopo/fr/home/apps/calc/navref.html>

... (pour *Legit*, terme latin servant à désigner le récolteur) [le nom du ou des récolteurs, sans le prénom], le 10 septembre 2013. Herbarium [à préciser s'il est personnelle, suivi du numéro d'échantillon ou, si le matériel étudié a été déposé dans un herbarium reconnu, le nom ou l'abréviation attribué à l'herbarium, suivi du numéro de l'échantillon, comme G00122121 (pour l'herbarium du Conservatoire et Jardin botaniques de Genève)].

Discussion ou Commentaire

La discussion, que l'on peut aussi nommer commentaire, revêt une grande importance. Elle permet de faire état de remarques complémentaires à la description, par exemple, de souligner des caractères particuliers à l'espèce, de faire état de comparaisons avec des descriptions publiées par d'autres auteurs, de relever des risques de confusion avec des espèces proches, etc. Il s'agit d'une sorte de prolongement ou d'apports complémentaires à la description. D'autres éléments d'intérêt, en relation avec le sujet, peuvent également y être apportés.

Remerciements

Il est assez rare qu'un auteur puisse publier un texte sans obtenir de l'aide extérieure, sans pouvoir se référer à de précédents articles, sans recevoir des conseils, des compléments de publications, ou autres. – C'est pour cela que, comme indiqué plus haut, l'emploi de la première personne du singulier et de ses substituts ne devraient pas être utilisés –. Il est donc normal et d'usage d'adresser des remerciements. Ils sont déclinés selon l'ordre d'importance de l'aide fournie. Les noms des personnes se déclinent par ordre alphabétique, sans oublier d'indiquer l'éventuel titres, ni le pays de domicile.

Exemple :

- Nous exprimons notre reconnaissance au Dr Jacques B... (CH) pour ses conseils en matière de nomenclature et pour la lecture constructive de l'article, à Madame Gertrude C... (DE) et à Messieurs Paul D... (F) et Jean E... (CH), pour leurs envois de publications.

Bibliographie

Les références renvoient le lecteur vers les publications utiles pour y rechercher des compléments, des vérifications ou des explications complémentaires. Elles instaurent un dialogue entre l'auteur et les bibliothécaires. Pour cela des normes ont été proposées. En mycologie, la norme ci-dessous est retenue, avec quelques petites variantes de mise en forme, selon les revues. La liste bibliographique se décline dans l'ordre alphabétique. Seules les références indiquées dans le texte y sont figurées. Sont relevés successivement le ou les noms d'auteurs, l'année de publication, l'intitulé de l'article, le nom de la revue, le numéro du tome, si existant, puis entre parenthèse le numéro du fascicule ou, en absence de tome, le numéro du fascicule, suivi de deux points, et enfin les pages que composent l'article. Pour les livres, on indique, hormis le ou les auteurs et le nom de l'ouvrage, le numéro du tome et son intitulé, si existants, puis le lieu d'édition, l'éditeur, suivi du nombre de page.

Exemples :

- BORY DE ST. VINCENT, J.B. & DURIEU DE MAISONNEUVE M.C. 1848 [1846] Exploration scientifique de l'Algérie. Vol. I, Flore d'Algérie. Cryptogamie, avec le concours de MM. Montagne, L.-R., Tulasne, C. Tulasne, Lévillé. Paris, Imprimerie impériale.

- BREITENBACH, J. & KRÄNZLIN, F. (1991) Champignons de Suisse. Tome 3, Bolets et champignons à lames, 1^{ème} partie. Lucerne, Mykologia, 364 p.
- BREITENBACH, J. & KRÄNZLIN, F. (1995) Champignons de Suisse. Tome 4, Champignons à lames, 2^{ème} partie. Lucerne, Mykologia, 371 p.
- BRUMMELEN, J. (van) (1967) A world monograph of the genera *Ascobolus* and *Saccobolus* (Ascomycetes, *Pezizales*). Persoonia, suppl., 1 : 1-260.
- COOKE, M.C. (1876A) New British fungi. Grevillea 4 (31) : 109-114.
- COOKE, M.C. (1876B) New British fungi. Grevillea 5 : 118-122.
- MORAVEC, J. (1987) A taxonomic revision of the genus *Marcellina*. Mycotaxon 30 : 473-499.

Commentaires relatifs aux illustrations

Les illustrations étant remises au rédacteur en dehors du texte, il est nécessaire d'indiquer les commentaires que vous souhaitez faire figurer en dessous ou en regard de chacune d'elle, avec les indications, chiffres ou lettres, qui s'y rapportent.

Exemples :

- Photo 1 – *Russula parahelios*. Photo : ... [initial et nom de l'auteur]
- Photo 2 – *Russula parahelios*. Espèce dans son habitat. Photo : ... [initial et nom de l'auteur]
- Planche 1 – *Russula parahelios* **A)** Cheilocystides ; **B)** Epicutis ; **C)** Spores. Photomontage : ... [initial et nom de l'auteur. Indiquer la valeur d'échelle, si elle ne figure pas à côté des figures]
- Figure 1 – *Russula parahelios* **1)** Spores. **2)** Cheilocystides. **3)** Epicutis. Dessins : ... [initial et nom de l'auteur. Des lettres peuvent remplacer les chiffres. Indiquer la valeur d'échelle, si elle ne figure déjà pas à côté des figures]
- Tableau 1 – Comparaison des caractères de *Russula parahelios* avec ceux des taxons voisins.